



# Rapport d'activité

## des services de l'État

### dans la Drôme

# 2018



PRÉFET DE LA DRÔME



# Le mot du préfet, Hugues MOUTOUH



J'ai beaucoup de plaisir à vous présenter le bilan de l'activité des services de l'État dans la Drôme au cours de l'année 2018. Ce document n'a pas vocation à être exhaustif : nous ne saurions faire honneur à l'engagement de milliers d'agents qui servent l'État et la population en quelques pages seulement. Cette année donne pourtant à l'exercice auquel nous nous prêtons une dimension particulière. Elle a en effet offert à voir, dans toutes ses formes, l'impérieux besoin d'État exprimé par nos concitoyens.

**Cette demande d'État est avant tout une demande de sécurité, dans tous les domaines.** Nous avons intensifié nos efforts contre une menace terroriste qui ne faiblit pas et une délinquance quotidienne qui tend à devenir insupportable aux Drômois. Au delà des violents mouvements sociaux qui ont agité la fin de l'année 2018, la mobilisation des forces de sécurité face aux événements exceptionnels et aux crises qui ont touché la Drôme a illustré tout leur dévouement et leur réactivité. Alors que l'aléa naturel produit plus qu'hier ses effets nuisibles dans notre vie de tous les jours, l'État s'est enfin employé à être à la hauteur des exigences sanitaires et environnementales exprimées par nos concitoyens.

**Le besoin d'État est aussi un besoin de solidarité.** Solidarité d'abord, avec les plus vulnérables, d'ici comme d'ailleurs. Solidarité ensuite avec les territoires en difficulté, ruraux comme urbains, à l'heure où prospère le sentiment d'abandon, par une politique rénovée d'aménagement du territoire. Solidarité enfin, en promouvant partout en Drôme les valeurs fraternelles de la République, en particulier là où elles sont le plus contestées. Face à ces exigences, les services de l'État ont pleinement assumé leur rôle aux côtés des collectivités.

**Les Drômois attendent enfin de l'État qu'il soutienne le développement du territoire.** La prise en compte de ses spécificités a été au cœur de notre action, qu'il s'agisse du poids de l'agriculture, des exigences sociétales pour une économie plus verte ou du besoin de revitalisation des zones les moins dynamiques. Cohérents avec cette volonté d'être au plus près des besoins de chacun, nous avons fait de l'accessibilité des services publics une priorité, pour que chaque Drômois trouve un interlocuteur en face de ses problèmes ou de ses projets.

Je vous en souhaite une bonne lecture, en espérant qu'elle vous permette d'apprécier, par des exemples concrets, l'engagement de femmes et d'hommes qui mettent tout au long de l'année leur énergie et leur savoir-faire au service des autres.

# SOMMAIRE



## 1. L'État au service de la sécurité des Drômois

p.7

### Les services de l'État résolus contre l'insécurité en Drôme

- Accompagner les acteurs de terrain pour une Drôme plus sûre
- Prévenir la délinquance au quotidien
- Renforcer la sécurité sur les routes

### Un État réactif aux situations exceptionnelles qui ont touché les Drômois

- Se préparer à faire face à l'urgence
- Réagir et intervenir dans la crise
- Après l'événement, le suivi : zoom sur l'incendie d'Allo Pneus

### L'État mobilisé face à l'aléa naturel drômois

- Agir face à l'aléa climatique et environnemental
- Garantir la qualité et la sécurité des aliments consommés par les Drômois
- Assurer un haut niveau de sécurité sanitaire

## 2. L'État acteur du lien social en Drôme

p.20

### Les services de l'État auprès des Drômois les plus vulnérables

- Apporter une aide aux Drômois les plus fragiles
- Accueillir et intégrer les populations réfugiées
- Accompagner la jeunesse drômoise, favoriser son engagement

## L'État au service de la cohésion des territoires drômois

- Soutenir l'investissement et l'effort des collectivités rurales
- Revitaliser les zones urbaines les moins favorisées
- Mener à bien des grands projets d'infrastructures

## L'État en Drôme, garant des valeurs de la République

- Se souvenir d'hier
- Rendre hommage aujourd'hui
- Pour demain, promouvoir les valeurs de la République

# 3. L'État au service du développement des territoires drômois p.33

## Les services de l'État au soutien de l'économie locale drômoise

- Soutenir le monde agricole
- S'engager pour l'emploi en Drôme
- Accompagner les entreprises drômoises dans les mutations économiques et l'imprévu

## Pour une croissance durable en Drôme

- Favoriser le développement des énergies renouvelables
- Assurer la bonne gestion des ressources drômoises et leur renouvellement
- Protéger l'écosystème drômois et le bien-être animal

## Le service public en Drôme, au plus proche de l'utilisateur

- Accompagner les territoires drômois dans la transition numérique
- Améliorer l'accès aux services publics
- Faciliter l'accès à la santé pour tous



# I) L'État au service de la sécurité des Drômois



# Les services de l'État résolus contre l'insécurité en Drôme



# Agir avec l'ensemble des acteurs de terrain pour une Drôme plus sûre



**L'action des services de l'État en Drôme s'inscrit dans une démarche partenariale.** L'implication des communes en matière de sécurité fait l'objet d'une attention particulière et d'un appui spécifique : 32 conventions de coordination police nationale / police municipale ont ainsi été signées en 2018, et des guides pratiques à l'usage des maires ont été élaborés par la direction des sécurités du cabinet du préfet, dans le but de faciliter leur appropriation des outils à disposition en matière de délinquance et de sécurité civile. La poursuite du déploiement des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) constitue enfin une priorité.

**Cette action s'appuie sur la responsabilité de tous. Le développement du dispositif de participation citoyenne, en vue de créer des solidarités locales, couvre ainsi une trentaine de communes drômoises.** Avec la mise en place d'un groupe d'enquête anti-cambriolage, un tel système a contribué à l'importante baisse du nombre de cambriolages constatée en 2018 (- 28%). La signature de trois conventions « tourisme et sécurité » dans des sites touristiques très visités, comme la Ferme aux Crocodiles de Pierrelatte, a par ailleurs permis de clarifier la chaîne d'alerte et les mesures à appliquer en cas de crise.

**Enjeu de premier plan : la lutte contre la radicalisation, pilotée par le préfet,** qui s'appuie sur un groupe d'évaluation départemental réuni sur une base bimensuelle, la réalisation d'une vingtaine d'actions de sensibilisation conjointement menées et l'utilisation du fichier des signalements pour la prévention et la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT).

# Prévenir la délinquance au quotidien



**Les services de l'État en Drôme ont poursuivi leur engagement résolu face à l'insécurité.** 137 000 euros d'actions ont été financées au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD). Un accent particulier a été mis dans ce cadre sur l'accompagnement des détenus et des sortants de prison, la médiation dans le champ infra-pénal et la lutte contre les violences faites aux femmes.

**Ces actions d'ampleur sont menées dans le contexte du déploiement de la Police de Sécurité au Quotidien, afin d'apporter une réponse globale aux problèmes de délinquance en Drôme.** Concrètement, ont ainsi été créées des patrouilles pédestres mutualisées entre police nationale et municipale en centre-ville et en ZSP, ainsi que des unités VTT. En zone gendarmerie, la mise en place de brigades de contact a permis une baisse notable des actes de délinquance, notamment sur l'aire de Montélimar où les vols à la roulotte ont baissé de 60%.

**De nombreux dispositifs et plans locaux, adaptés aux spécificités des enjeux drômois de sécurité, ont été renforcés,** notamment en vue de lutter contre les rodéos urbains et les agressions visant les sapeurs-pompiers en intervention. L'occupation illicite de terrains par des gens du voyage a systématiquement fait l'objet d'arrêtés préfectoraux d'évacuation.

# Renforcer la sécurité sur les routes



Alors que 40 personnes ont trouvé la mort sur les routes de Drôme en 2018, l'État a intensifié ses actions de sécurité routière. Elles se sont articulées autour d'enjeux nationaux déclinés localement (le risque routier professionnel, les jeunes, les produits psycho-actifs et les seniors) et une focalisation locale particulière sur les deux-roues motorisés et le partage de la route.

L'effort marqué au profit d'actions de prévention s'est notamment traduit par la réalisation de 85 journées de prévention en établissements scolaires, en entreprises ou en EHPAD, grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la prévention routière. 25 000 personnes (+ 10000 par rapport à 2017), de tout âge, ont bénéficié d'une action de sensibilisation aux risques routiers. 2 reconstitutions d'accidents devant 1 100 jeunes à Nyons et Crest ont été réalisées. Par ailleurs, 16 stands de sensibilisation à la sécurité routière ont été installés, dont un pour l'arrivée du Tour de France à Valence (+8 par rapport à 2017).

La répression de comportements dangereux a en outre abouti à la suspension de 1292 permis de conduire et au passage en commission médicale de 84 individus.

L'année 2018 a enfin été marquée par l'expérimentation en Drôme de l'éthylotest anti-démarrage (EAD) comme possible alternative à la suspension du permis de conduire. Ses résultats probants (35 individus concernés) ont abouti à la généralisation du dispositif décidée en mars 2019 par le ministre de l'Intérieur.

# Un État réactif aux situations exceptionnelles qui ont touché les Drômois





**Département marqué par la prévalence du risque, l'anticipation est au cœur de l'action des services de l'État en Drôme.**

A ce titre, la révision en 2018, sous l'autorité du préfet, du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) du département, inchangé depuis 2006, a permis l'intégration des nouvelles réalités et enjeux du territoire drômois, notamment le risque attentats, les spécificités des quartiers sensibles, les nouveaux usages du milieu naturel (sports extrêmes) ainsi que les activités touristiques en développement.

A ce titre, en 2018, le département de la Drôme a accueilli 6 exercices d'ampleur nationale, zonale et départementale :

- Exercice national d'urgence nucléaire – site FRAMATOME
- Exercice PPI Cheddite ;
- Exercice national EPEES 11 – site FRAMATOME
- Exercice NOVI « crash d'avion » - aéroport Chabeuil/GAMSTAT.
- Exercice inondations – bassin versant du Lez ;
- Exercice zonal SDIS sauvetage déblaiement séisme / gestion de crise en milieu scolaire – Loriol-sur-Drôme.

Un effort important de rédaction et d'actualisation de plans de sécurité civile a enfin été réalisé : quatre nouveaux plans ont été mis en place et une dizaine de plans ont fait l'objet d'une actualisation, notamment le plan particulier d'intervention du Tricastin et de gestion des décès massifs.



L'année 2018 a été le théâtre d'un grand nombre d'événements exceptionnels, nécessitant l'implication totale des services de l'État.

- **Des incendies d'ampleur**, qui ont notamment touché des établissements médico-sociaux à Pierrelatte et à Buis-les-Baronnies, un entrepôt géant de pneus et un immeuble d'habitation à Valence ou une forêt jouxtant un EHPAD à Espenel.
- **Un accident de bus sur l'autoroute A7** qui a entraîné le déclenchement du plan NOVI, pour un bilan final de 2 personnes décédées et de 15 blessés).
- **Le passage du tour de France**, en présence du Premier Ministre, et **le déplacement du Président de la République à Valence et à Bourg-de-Péage** dans le cadre du Grand débat national.

Au total, ce sont 29 centres opérationnels départementaux (COD) qui ont été ouverts en préfecture en 2018, y compris lors d'exercices de sécurité civile, mobilisant les services de l'Etat, les forces de l'ordre, le service départemental d'incendie et de secours, les opérateurs de l'Etat et différents exploitants.



## Zoom sur l'incendie d'Allo Pneus

**Le matin du 24 août 2018, un incendie ravage l'une des 14 cellules de stockage du nouveau site Allo Pneus à Valence, entrepôt géant de plus de 80 000 m<sup>2</sup>.**

100 000 pneumatiques brûlent dégageant une épaisse fumée noire. Le feu a pu être circonscrit en fin de journée du fait de la présence très rapide du SDIS et des moyens particulièrement importants déployés sur le site (plusieurs centaines de pompiers mobilisés).

Suite au sinistre, le service d'inspection de la DREAL a immédiatement réalisé un contrôle du site et proposé au préfet de prendre un arrêté de mise en sécurité et prescrivant des mesures conservatoires avant toute reprise d'activité.

L'importance et la nature du panache ont également nécessité la réalisation d'une étude environnementale post-accidentelle afin d'identifier une éventuelle contamination de l'environnement par les produits et matières dangereuses induits par la combustion.



Le retour d'expérience de cet accident a permis d'identifier des mesures d'amélioration complémentaires sur ce type d'installation, comme le recyclage autant que possible des eaux d'extinction en cas de sinistre afin de réduire encore le risque d'une pollution accidentelle du milieu et de disposer ainsi d'une réserve plus abondante ; la mise en place de dispositifs de refroidissement de certaines structures et équipements du bâtiment afin d'améliorer le caractère coupe-feu entre cellules.

Ces mesures sont désormais systématiquement prises en compte lors de l'instruction des projets nouveaux dans le département.

# L'État mobilisé face à l'aléa naturel drômois



# Agir face à l'aléa climatique et environnemental ||||



La Drôme est particulièrement sensible au risque d'inondation.

A ce titre, les plans de prévention des risques en matière d'inondation (PPRi) des communes de Bésayes, Charpey, Peyrus et Saint-Vincent-la-Commanderie ont été approuvés en 2018. L'année a par ailleurs été marquée par la transmission au maire de Montélimar d'une carte d'aléas des risques inondations accompagnée d'une proposition de zonage et d'un règlement, première étape vers une prescription d'un PPRi sur Montélimar qui devrait intervenir au courant de cette année.

Les exigences de qualité de l'air exprimées par les Drômois ont été au cœur de l'action des services de l'État.

Un travail partenarial avec les collectivités a ainsi été engagé pour aboutir à un plan comprenant 18 actions visant à assurer la qualité de l'air respiré par les Drômois. Concrètement, ont été prévus la réduction de la vitesse maximale autorisée sur l'autoroute A7 dans la traversée de Valence à 90km/h, le lancement d'une étude sur l'amélioration de l'insertion environnementale de l'A7 et la création de parcs relais en périphérie de l'agglomération de Valence.

# Garantir la qualité et la sécurité des aliments consommés par les Drômois



**En 2018, l'inspection des abattoirs par les agents de la DDPP a cherché à s'assurer du respect quotidien des normes de bien-être animal et des exigences sanitaires.** Des contrôles ont en complément concerné pour plus de 450 autres établissements agro-alimentaires ou de restauration, pour près de 75 % de résultats satisfaisants ou très satisfaisants. En élevage, sur 55 signalements (chiffre en constante augmentation), 10 ont donné lieu à une inspection sur site, dont deux conduisant à des mesures administratives contraignantes et rédaction de procès-verbaux.

**Les services de la DDPP ont par ailleurs géré 24 alertes sur des produits alimentaires d'origine végétale** (épices, légumes surgelés, compléments alimentaires...) **et 10 alertes concernant des produits non alimentaires** (jouet, cosmétique, article de puériculture...), à la suite desquelles des rappels auprès des consommateurs ont été mis en œuvre. En particulier, les alertes « *Lactalis* » (alimentation infantile infectés par des salmonelles) et « *Greenyard* » (légumes surgelés contaminés) ont particulièrement mobilisé les services et généré plus d'une centaine de contrôles.

**La surveillance de la salmonelle en élevage de volaille a enfin donné lieu à près de 200 prélèvements** qui ont mis en évidence 14 foyers de salmonelle dans le département, chiffre en diminution de plus de 30 % par rapport à l'année précédente. A ce titre et pour chaque foyer déclaré, des mesures de maîtrise des risques ont été prises et les bâtiments et équipements ont été désinfectés avant de pouvoir de nouveau accueillir des animaux.



**Au-delà du suivi épidémiologique assuré par les services de l'Etat, l'année 2018 a été marquée par la lutte contre les pollens d'ambroisie,** à l'origine de fortes réactions allergiques d'août à octobre dans la région Auvergne Rhône-Alpes. Conformément aux instructions nationales, un plan local visant à empêcher le développement de ces végétaux envahissants est en cours de rédaction et donnera lieu à arrêté préfectoral.

**La Drôme est par ailleurs fortement touchée par les enjeux sanitaires liés à la présence du moustique tigre :** 15 nouvelles communes drômoises ont été colonisées en 2018 et 2 cas de dengue y ont été signalés. Le nombre de communes colonisées par le moustique tigre se porte donc à 38 pour le département de la Drôme en 2019.

**Un plan de gestion départemental a en conséquence été pris par arrêté préfectoral.** Il a permis le renforcement des mesures de lutte anti-vectorielle, d'information et de formation à destination des professionnels de santé comme des collectivités territoriales. La problématique de « moustique nuisant » a été particulièrement prégnante en 2018 avec de nombreuses plaintes, ce qui conforte le rôle des collectivités locales pour l'éducation sanitaire et les actions de promotion des bonnes pratiques d'élimination des gîtes auprès des populations.

Il est attendu des collectivités une mobilisation forte face à l'enjeu du moustique nuisant, ceci en lien avec le Conseil départemental de la Drôme, en application de la loi du 16 décembre 1964 relative à la lutte contre les moustiques.

## 2. L'État, acteur du lien social en Drôme



# Les services de l'État auprès des Drômois les plus vulnérables



photo : [protectioncivile.org](http://protectioncivile.org)

# Apporter une aide aux Drômois les plus fragiles



**L'ambition de l'État est de répondre de manière immédiate et inconditionnelle aux situations de détresse des sans-abri par un hébergement d'urgence.** Au-delà des 311 places en hébergement d'urgence, la Drôme compte 176 places d'hébergement et d'insertion sociale, 25 logements en intermédiation sociale, 120 places de pensions de familles et 867 logements en résidence sociale. Le parc dédié à l'hébergement d'urgence a quasiment doublé sur les cinq dernières années et 40 places supplémentaires ont été créées en 2018. 235 places supplémentaires ont été mobilisées pour assurer l'hébergement d'urgence pendant la période hivernale. Au titre de la lutte contre l'habitat indigne, près de 500 ménages ont enfin été identifiés comme prioritaires au titre du PDALHPD et ont été relogés sur le parc social, dont 87 sortis d'hébergement.

**Au delà de ces situations extrêmes, les services de l'État poursuivent enfin leurs efforts en vue d'une réelle mixité sociale et pour favoriser l'accès au logement des moins aisés.** En 2018, une réflexion sur le déploiement des conventions intercommunales d'attribution visant à rendre plus lisible les critères d'attributions de logement social dans un double objectif de mixité sociale et d'équilibre territorial a été engagée : Valence Romans Agglo où l'enjeu est le plus fort a signé sa convention ; l'agglomération de Montélimar a débuté une réflexion qui se poursuivra en 2019.

**L'été 2018 s'est, par ailleurs, inscrit dans des extrêmes de températures de chaleur justifiant le déclenchement du niveau 3 du plan canicule,** du 24 juillet au 8 août, mobilisant fortement les collectivités et les associations dans le renfort des maraudes et des structures d'accueil pour les services qu'elles proposent. Malgré un nombre de bénévoles réduit en cette période estivale, le numéro d'urgence «115 » a permis le signalement de nombreuses situations requérant la vigilance des services de l'État.

# Accueillir et intégrer les populations réfugiées



photo : [fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org)

**Le parc d'hébergement destiné aux populations sollicitant la protection internationale a été adapté** pour porter la capacité totale à 526 places, contre 417 places en 2014 (qu'il s'agisse des centres d'accueil des demandeurs d'asile, des hébergements d'urgence des demandeurs d'asile ou des centres d'accueil et d'orientation). Cette capacité sera de nouveau augmentée en 2019 dans le cadre d'un appel à projets.

**Un centre provisoire d'hébergement de 50 places a par ailleurs ouvert en 2018**, et propose un accompagnement global à des personnes réfugiées ayant besoin d'un soutien renforcé.

**Au-delà de l'hébergement, l'élaboration du programme régional d'intégration des populations migrantes a largement mobilisé les services de l'État.**

A cet égard, l'insertion par l'emploi a été privilégiée : le dispositif HOPE proposé par l'AFPA et la garantie Jeunes pour les réfugiés de moins de 25 ans ont cherché à traiter de manière globale ces questions d'intégration en permettant l'accès à un travail dans des secteurs en tension (maroquinerie à Romans par exemple).

# Accompagner la jeunesse drômoise, favoriser son engagement



**En matière scolaire, conformément aux orientations du Gouvernement**, les classes de CE1 dans les zones prioritaires seront dédoublées et 9 ouvertures de classes sont programmées à la rentrée 2019. Les écoles de la Drôme bénéficieront ainsi d'une amélioration notable du taux d'encadrement des élèves.

**Au travers du Service Civique**, qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans un projet collectif en réalisant une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois, **les services de l'État en Drôme font de l'engagement des jeunes citoyens une priorité**. Lors du Forum du Service Civique organisé en septembre, de nombreux jeunes ont ainsi été accompagnés dans leur recherche d'une mission : sur 100 jeunes reçus, un tiers a trouvé une mission à sa convenance.

**En 2018, 866 mineurs ont par ailleurs été pris en charge dans le cadre de l'accueil collectif** (428 séjours de mineurs avec hébergement, 419 accueils de mineurs sans hébergement, 19 séjours scoutisme). 54 contrôles sur site ont été diligentés, essentiellement pendant la période estivale. Cette mission régaliennne fondamentale vise à améliorer la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs en amont des séjours et contrôler la sécurité des accueils de loisirs et séjours de vacances.

# L'État au service de la cohésion des territoires drômois



# Soutenir l'investissement et l'effort des collectivités rurales



**En 2018, 143 opérations ont bénéficié d'une aide financière au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour un montant total de 8 522 353 euros.** Le soutien de l'État à ces projets vise à développer l'attractivité des territoires ruraux. Il a, à ce titre, notamment permis le financement des travaux d'accessibilité et de sécurisation pour l'amélioration de la desserte des commerces à La Bégude de Mazenc ou la construction d'un espace regroupant trois commerces et un cabinet médical à La Bâtie Rolland.

**La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) a permis de financer 30 opérations sur le territoire drômois,** représentant 5,3 millions d'euros d'investissement public, dont 4,2 millions alloués à des opérations inscrites dans les contrats de ruralité.

A titre d'exemple, le projet de création à Rémuzat d'une unité de production de chaleur par géothermie pour la gendarmerie et les logements communaux a bénéficié d'une aide de 57 400 €, et une subvention de 270 396 € a été attribuée à la communauté de communes du Diois en vue de l'aménagement du pôle petite enfance de Die.

# Revitaliser les zones urbaines les moins favorisées



**L'État accompagne le développement des 12 quartiers prioritaires de la politique de la ville.** Dans le cadre des 5 contrats de ville signés, les services de l'État ont financé 150 actions pour un montant total de 1 320 000€. 13 % des crédits ont été orientés vers l'emploi, et plus de la moitié ont été dédiés aux 4 programmes de réussite éducative des villes de Valence, Romans, Montélimar et Pierrelatte. En plus de ces crédits dédiés, 23 postes d'adultes relais (contrats aidés) ont été déployés sur les 12 quartiers prioritaires, soit une aide d'environ 440 000€.

**La mise en œuvre du NPNRU participe à de tels efforts.** Après la validation du projet de renouvellement urbain de Valence-Romans Agglo par la commission nationale en juillet 2018, la communauté d'agglomération a signé avec l'État une convention d'engagement le 11 décembre 2018. Ce projet donnera lieu à près de 130 opérations d'investissement dans 4 quartiers prioritaires pour un coût total de 130 M d'euros. A déjà pu être concrétisée la démolition de la Tour Plein-Ciel dans le centre-ville de Valence et a été lancée celle de la tour Balzac à Romans. La convention pluriannuelle financière sera signée en 2019

**Le dispositif Action Cœur de Ville, doté au niveau national de cinq milliards d'euros, est destiné à revitaliser les centres-villes des villes moyennes en suscitant la création d'un projet.** Centrées sur la rénovation de l'habitat, la lutte contre l'habitat indigne et la rénovation des copropriétés dégradées, ces opérations ont mobilisé au total près de 640 000 euros de crédits. La restauration des façades, condition du dynamisme et de l'attractivité de ces quartiers, constitue un des axes prioritaires de ce plan et a bénéficié de près de 400 000 euros de subventions en 2018. Elles ont notamment contribué à la restauration de la Tour Jacquemart à Romans-sur-Isère ou à celle de la Maison Mauresque à Valence.

# Mener à bien des grands projets d'infrastructures



**Plusieurs grands projets d'infrastructures routières sont actuellement programmés dans le département de la Drôme.**

**Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région :**

- L'aménagement du carrefour des Couleurs sur la RN7 et RN532 au nord de Valence. Évalués à 29 M€ environ, le démarrage des travaux est prévu fin 2020 avec une mise en service en 2022.
- La 1ère phase de la déviation de la RN7 à Livron-Loriol (barreau central) voit se dérouler les phases administratives préalables afin de permettre une enquête publique en 2019.
- L'aménagement d'un nouvel échangeur entre la RD 119 (route de Montélier) et le contournement Est de Valence (RN7 – LACRA) a été confié au Conseil départemental de la Drôme. Les travaux, évalués à 6 M€, devraient être engagés fin 2019.

**Dans le cadre du plan d'investissement autoroutier, deux projets ont été retenus pour le département de la Drôme :**

- Un projet au Nord du département, comprenant deux demis diffuseurs implantés à Saint Rambert d'Albon et Saint Barthélémy de Vals.
  - Un projet au Sud du département situé sur la commune de Saint Paul Troix Châteaux.
- Ces projets d'investissement autoroutier doivent être réalisés avant mi-2025, le démarrage des travaux étant envisagé en 2022.

# L'État en Drôme, garant des valeurs de la République





L'année 2018 a marqué le 170<sup>e</sup> anniversaire du décret du 27 avril 1848 qui a aboli l'esclavage. En Drôme, cet anniversaire a mis en avant une initiative menée au lycée Albert Triboulet à Romans-sur-Isère, présentée au directeur de cabinet du préfet. Dans le cadre du concours «*Les flammes de l'égalité*» organisé par le Ministère chargé de l'éducation nationale, le ministère des outre-mer et le Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage, la classe a effectué un travail sur l'esclavage à l'île de la Réunion.

Le projet a consisté à réaliser un conte pour enfants mis en musique et illustré, et qui a été ensuite présenté lors d'une matinée consacrée à l'école primaire Louis Aragon de Saint Donat sur l'Herbasse.

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) s'attache par ailleurs depuis de nombreuses années à transmettre aux jeunes la mémoire des conflits contemporains de manière originale. En 2018, au niveau départemental, le concours «*Les petits artistes de la mémoire*» a récompensé la classe unique de l'école de Réauville.

Sous l'impulsion de leur professeure Madame Dehoux, les élèves avaient brossé un portrait très convaincant du Poilu Albert Roche. Le prix leur a été remis par Franck Tison, directeur de l'ONACVG de la Drôme, des présidents d'associations d'anciens combattants madame Pez et messieurs Cuoq et Roux, ainsi que par madame Soupre, maire de la commune.

# Rendre hommage aujourd'hui



**Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de la Ministre des Armées, au 1er Régiment de Spahis à Valence le 27 février 2018, un hommage national a été rendu au Maréchal des logis-chef Emilien MOUGIN et au Brigadier-chef Timothé DERNONCOURT, morts pour la France au Mali.**

**De retour de l'opération Berkhane, le 1er régiment de Spahis a été mis à l'honneur à l'occasion d'une cérémonie organisée dans les jardins de la Préfecture le 4 juillet 2018 par Monsieur le Préfet de la Drôme, Mme la Présidente du Conseil Départemental et de M. le Maire de Valence.**

Vingt ans après l'assassinat du préfet Claude Erignac, le Président de la République s'est rendu à Ajaccio le 6 février 2018 à la cérémonie en son hommage, au cours de laquelle a été inauguré un monument en sa mémoire. En Drôme, Monsieur le Préfet a souhaité s'associer à cette cérémonie en dévoilant le portrait du Préfet Claude Erignac installé dans les grands salons de la Préfecture.

*« Je vais donc dévoiler le portrait du Préfet ERIGNAC. Nous avons décidé de l'installer dans les grands salons pour qu'à chaque fois que se déroule une cérémonie ou une réunion, nous puissions croiser le regard de Claude Erignac pour y puiser la force de défendre la République et les principes qui fondent notre démocratie. »*

- extrait du discours du préfet de la Drôme

# Pour demain, promouvoir les valeurs de la République



**La promotion de l'égalité femmes/hommes constitue une priorité pour les services de l'État.** 150 000 € ont été accordés aux associations référentes pour l'accès aux droits des femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes. De nombreux moments forts ont, à cet égard, marqué l'année écoulée : la campagne internationale « Ruban Blanc » portée collectivement par les services de l'État, Valence Romans Agglo et les associations, au cours de laquelle ont été organisés rassemblements et marches, une session de formation-sensibilisation au traitement des violences conjugales à destination du personnel de police, ou encore le lancement de la deuxième filmographie : Féminin masculin, 100 films à voir pour lutter contre les stéréotypes, qui a réuni près de 90 personnes au cinéma Le Navire à Valence.

**L'État soutient financièrement la vie associative drômoise afin de favoriser l'engagement de tous.** Créé en juin 2018, le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) permet de soutenir le fonctionnement ou les projets innovants des associations. Les critères définis visent à soutenir prioritairement les associations en territoire carencé, et les projets associatifs tournés vers le lien social et les valeurs de la République : 81 projets ont été retenus et validés par le préfet de région.

**Participe enfin de cet engagement la volonté de développer la pratique sportive :** en 2018, 30 emplois ont été soutenus par le CNDS (conseil national de développement du sport) et a été mis en place un dispositif d'accompagnement des personnes vers l'activité physique (DAPAP).

# 3. L'État au service du développement des territoires drômois



# Les services de l'État au soutien de l'économie locale drômoise



# Soutenir le monde agricole



**L'année 2018 a été marquée par des améliorations notables dans le respect du calendrier d'instruction des aides (hors agriculture biologique), et les paiements aux exploitants.** Après négociations avec la Commission Européenne, les taux habituels d'avance (50% pour les aides découplées et couplées animales et 70% pour l'ICHN) ont été portés à 70% et 78%.

**En fin d'année 2018, 36.2 M€ d'aides du premier pilier et 12.8 M€ pour l'indemnité compensatoire de handicaps naturels ont été versés aux exploitations drômoises.** Les services de l'État ont par ailleurs instruit les dossiers assurance récolte, très attendus dans les filières arboricoles et viticoles, au bénéfice de 680 exploitations, pour un montant de 2.235.000 €. Enfin, l'instruction d'une partie des demandes d'aides Bio et MAEC 2016 et 2017 a permis de verser 3.1M€ (2016) et 0.4 M€ (2017).

**L'aboutissement en 2018 de la procédure de révision des zones défavorisées demandée par la Commission européenne** depuis 2013 a conduit en Drôme au déclassement de 22 communes dont 13 communes en Drôme des Collines. Plusieurs actions ont à cet égard été mises en place pour accompagner les exploitants impactés et le territoire, notamment la réalisation d'audit global sur ces exploitation, financé à 100 % par l'État et le Département, et l'animation avec la chambre d'agriculture d'une réflexion sur l'avenir agricole du territoire.

**La problématique loup fait enfin l'objet d'un suivi spécifique :** au-delà des aides à la protection des élevages, un comité loup s'est tenu en 2018 pour permettre des échanges, concerter l'ensemble des acteurs concernés et établir collectivement une nouvelle feuille de route.

# S'engager pour l'emploi en Drôme



**Les services de l'État se sont pleinement investis dans la lutte contre le chômage et l'insertion professionnelle en Drôme.** La relance du dispositif Parcours Emploi Compétences, successeur des contrats aidés, vise à apporter un meilleur accompagnement aux publics les plus éloignés de l'emploi. Le département a par ailleurs bénéficié d'une enveloppe de 8,8 millions d'euros au titre de l'IAE. Un audit des cinq missions locales drômoises, acteurs essentiels de l'insertion par l'emploi, a enfin été réalisé en perspective de la signature de nouvelles conventions tripartites avec le Conseil Régional.

**Un effort marqué vis-à-vis de la formation a été réalisé en 2018.** Les services de l'Etat ont à titre d'exemple délivré 874 titres professionnels, certification qui atteste de la maîtrise des compétences permettant d'exercer un métier. Le 12 juillet 2018, une cérémonie a été organisée au centre de l'AFPA de Valence pour remettre quatre titres de Technicien de maintenance industrielle (TMI). Sur ces quatre personnes présentes, trois étaient déjà en emploi suite à l'obtention de leur titre.

**La première réunion de l'observatoire départemental de la négociation collective de la Drôme a eu lieu le 20 mars 2018, premier département de la région Auvergne-Rhône-Alpes à réunir cette nouvelle instance du dialogue social.** L'ordonnance du 22 septembre 2017 réformant le droit du travail a créé des observatoires tripartites d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation au niveau de chaque département. L'objectif est de favoriser le dialogue social et le développement de la négociation collective dans les entreprises de moins de 50 salariés, établir un bilan annuel du dialogue social dans le département, répondre aux saisines des organisations syndicales ou professionnelles relatives aux difficultés rencontrées dans le cadre d'une négociation.

# Accompagner les entreprises drômoises dans les mutations économiques et l'imprévu



**Pour accompagner les mutations du tissu productif, le déploiement des conventions de revitalisation s'est poursuivi durant l'année 2018.** Un avenant à la convention de revitalisation de l'entreprise Zimmer Biomet a par exemple été signé entre le préfet de la Drôme et Zimmer Biomet pour un montant de 65 000 € le 12 janvier 2018, dans l'objectif de soutenir l'implantation et le développement des TPE, PME, ETI. Une autre convention a également été conclue entre les préfets de la Drôme, du Gard et du Vaucluse, et l'entreprise Orano le 7 février 2018.

**Afin de favoriser le déploiement d'initiatives innovantes,** l'appel à manifestation d'intérêt de l'Etat Territoires d'innovation – Grandes Ambitions a permis à Valence Romans Agglo, associé au le Groupe ARCHER avec le projet « Start-Up de Territoires », d'obtenir une subvention de 270 000 euros au titre du Plan d'Investissements d'Avenir. Le projet Biovallée a également répondu à cet appel à projet national dont l'instruction est encore en cours : il permettrait d'approfondir la mise en place de ce projet ambitieux et cohérent de développement durable ancré dans la ruralité et les territoires.

**De façon plus conjoncturelle** enfin, la mobilisation dite des gilets jaunes a particulièrement sollicité les forces de l'ordre mais également les autres services de l'Etat dans l'accompagnement des commerçants affectés. Au-delà des nombreuses réunions tenues dès le 26 novembre au niveau des sous-préfets d'arrondissements, de nombreuses mesures ont été prises : l'examen bienveillant des demandes d'étalement des échéances fiscales et sociales, la mise en œuvre des mesures de chômage partiel, le relèvement par BPI France des garanties sur les crédits de trésorerie (de 40 à 70%) et la publication d'un arrêté préfectoral d'ouverture le dimanche des commerces au mois de janvier. Ces dispositifs ont profité à de 100 d'entreprises drômoises, 8000 au niveau national et 70 000 employés, succès qui a justifié le prolongement par le gouvernement du dispositif jusqu'à fin juin 2019.

# Pour une croissance durable en Drôme



# Favoriser le développement des énergies renouvelables



En 2018, plus de 60% des interventions de l'ADEME ont porté sur la transition énergétique : installation de biomasse, géothermie, méthanisation, R&D sur le bâtiment. La qualité de l'écosystème drômois en matière d'innovation a par ailleurs favorisé les réponses aux appels à projets nationaux, en particulier dans le cadre des investissements d'avenir (16 projets pour 2,64M euros d'aides). Parmi eux, l'installation Biomasse à Portes-Lès-Valence, construite par Drome Ardèche Enrobes, a bénéficié d'un appui de 570 000 euros et permettra de substituer de l'énergie de moindre impact environnemental aux MWh gaz.

**La rénovation énergétique des logements est une priorité gouvernementale.** Les services de l'Etat en Drôme restent très actifs spécifiquement sur l'action et la mobilisation partenariales (collectivités et professionnels) afin d'engager le département tout entier (citoyens, entreprises, territoires, pouvoirs publics) dans la réduction des consommations énergétiques, et des charges de chauffage pour les occupants modestes. Le programme Habiter Mieux porté par l'Anah est la cheville ouvrière de cet objectif. Il a déjà fait preuve de son efficacité avec un gain moyen de plus 40% d'économie d'énergie dans les logements privés. Il concilie qualité de vie et un gain de pouvoir d'achat. En Drôme ce dispositif partenarial aura permis d'améliorer 3 000 logements en Mars 2018. Près de 20,8 M€ de travaux ont été engagés pour 8,8 M€ de subvention de l'Anah en 2018.

# Assurer la bonne gestion des ressources drômoises et leur renouvellement



**L'eau est une des richesses de la Drôme.** En décembre 2018, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bas Dauphiné Plaine de Valence a été approuvé à la quasi-unanimité. Cette étape conclut de longues années de travail et un rythme soutenu de réunions au cours de l'année 2018 avec les acteurs du territoire. Ce schéma a permis d'identifier comme priorité la préservation des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable, actuelle et future, à travers la délimitation de zones de sauvegarde et la définition de stratégies d'intervention ciblées, l'anticipation du risque et une attention particulière à la question des forages, pour lequel il manquait jusqu'ici une ambition et des moyens d'action. En parallèle, des actions particulières ont été menées afin de lutter contre les nitrates, problématique particulièrement sensible en Drôme avec 131 communes classées en zone vulnérable. Un nouveau plan d'action nitrates a été pris par arrêté préfectoral et entré en vigueur en juillet 2018.

**Œuvrer à la conservation des ressources, c'est aussi favoriser leur réutilisation.** A cet égard, l'ADEME a apporté une aide de 150 000 euros à la modernisation du centre de tri des déchets Onyx-Auvergne Rhone Alpes dans le cadre de son appel à projets « installations de tri et valorisation des déchets ». Ces travaux permettront de multiplier par cinq (de 6 000 tonnes à 30 000 tonnes de déchets l'an) les capacités de traitement et de tripler le taux de valorisation (de 20 à 62 %), grâce à une nouvelle organisation et la création de deux nouveaux bâtiments. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'engagement des services de l'État à promouvoir l'économie circulaire et le recyclage.

# Protéger l'écosystème drômois et le bien-être animal



**Le département est intégré dans le Massif des Alpes et participe activement aux politiques mises en place dans le cadre de la Stratégie de massif.** 200 communes du département sont dans le périmètre du Massif des Alpes, et le Préfet de la Drôme a accueilli la réunion d'installation du comité de massif des Alpes en mars 2018, présidé par Pierre DARTOUT, Préfet de la région PACA, Préfet coordonnateur de Massif des Alpes.

**Dans un autre domaine, l'ouverture d'un site de télé déclaration préalable à la détention d'animaux non domestiques doit permettre de garantir la satisfaction des besoins biologiques, le bien-être des animaux hébergés ainsi que leur traçabilité.** La DDPP prend par ailleurs également en charge les plaintes et signalements d'animaux déclarés en souffrance.

**Afin d'appréhender au plus tôt la situation des exploitants agricoles potentiellement en difficulté, le préfet a officialisé le 20 décembre 2018 un double dispositif de prévention :**

- une cellule d'accompagnement des exploitations agricole en difficulté pilotée par la DDT (direction départementale des territoires) ;
- une cellule opérationnelle de prévention et de lutte contre la maltraitance animale constituée d'un volet « prévention » piloté par la chambre d'agriculture, et d'un volet « urgence » piloté par la DDPP (direction départementale de la protection des populations) et également destiné à gérer les situation de maltraitance observées sur animaux de compagnie.

# Le service public en Drôme, au plus proche de l'utilisateur



# Accompagner les territoires drômois dans la transition numérique



**L'amélioration de la couverture internet fixe est un objectif de premier plan pour les services de l'Etat.** Le plan France très haut débit lancé en 2013 a pour objectif de couvrir l'intégralité du territoire national en très haut débit d'ici 2022. L'État en Drôme apporte sa contribution pour ce déploiement par une subvention de 146,98 millions d'euros attribuée le 14 décembre 2017 au syndicat mixte Ardèche Drôme numérique pour les deux départements Ardèche et Drôme. Le syndicat a lancé en 2018 les premiers marchés de travaux.

**Un exemple concret du déploiement de la fibre optique en Drôme :** la construction du local technique qui abritera le nœud de raccordement optique à Die. Géré par le syndicat mixte ADN (Ardèche Drôme Numérique), le local desservira à terme plus de 4500 foyers et entreprises sur une dizaine de communes du Diois, constituant une première étape dans le déploiement de la fibre optique dans la région.

**En parallèle, l'Etat s'est engagé à la généralisation d'une couverture mobile de qualité.** En janvier 2018, le gouvernement, l'ARCEP et les opérateurs sont parvenus à un accord en ce sens. Un premier arrêté ministériel du 4 juillet 2018 a désigné quatre communes de la Drôme pour bénéficier du dispositif « couverture ciblée » pour un total de sept sites : Aleyrac, Saint-Laurent-en-Royans, Combovin, Véronne. Un comité de projet, où siège le Conseil départemental, a été installé en septembre 2018, et est appelé à émettre des propositions de sites drômois qui feront l'objet, tout au long du programme, d'une validation ministérielle.

# Améliorer l'accès aux services publics



**Un effort important de dématérialisation a été déployé, dans une perspective de simplification et d'un accès facilité au service public.** Avec « faire.fr », l'État a installé un guichet unique de la rénovation énergétique qui permet de renseigner TOUS les particuliers qui souhaitent envisager des travaux d'amélioration thermique de leur logement (qu'ils soient ou non éligibles à l'Anah) sur tous les dispositifs d'aides existants (aides Anah, crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro et TVA réduite) et sur les opérateurs pouvant les aider dans le montage de leur dossier. Chaque personne est ensuite automatiquement renvoyée vers son opérateur local. Ce guichet unique a fait l'objet d'une campagne de communication nationale en 2018 sous le sigle « FAIRE » : Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique. En 2018, 20% des ménages aidés sont passés par la plateforme, soit plus de 700 propriétaires occupants, qui bénéficient d'une accélération des délais de traitement.

**L'État et le Conseil départemental ont élaboré de façon conjointe d'un schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public** pour une durée de six ans. Il invite tous les services publics de proximité à améliorer leur accessibilité, avec un accent particulier mis sur les thématiques santé, éducation-jeunesse et solidarités.

**L'année 2018 a été marquée par l'accélération du déploiement des maisons de services au public.** Créées essentiellement en milieu rural pour le bénéfice d'usagers éloignés géographiquement des services publics, elles offrent un accompagnement pour les démarches administratives (prestations sociales, l'emploi, la retraite, l'énergie, l'accès aux droits, la fiscalité...). La création en novembre 2018 de la MSAP de la vallée de la Gervanne porte leur nombre total à 14 dans le département.



Dans le cadre de la lutte contre la désertification médicale, les services de l'Etat ont accompagné les projets d'exercice regroupé en se mobilisant auprès de ses partenaires pour encourager et faciliter les nouvelles installations. 3 projets de centres de santé médicaux ou polyvalents ont été lancés à Saint Rambert d'Albon, Bourg les Valence et Montélimar, 32 nouveaux contrats démographiques ont été signés entre médecins, l'assurance maladie et l'ARS et 5 jeunes médecins ont signé un contrat d'engagement de service public avec l'ARS pendant leurs études pour finalement s'installer dans la Drôme courant 2018.

Le renforcement, dans le cadre d'un plan d'action ambitieux, d'une offre de soins spécifique pour le Diois témoigne de l'engagement en ce sens des services de l'État. Affecté par la fermeture des activités de gynécologie-obstétrique survenue en fin d'année 2017, l'État a veillé à proposer un accompagnement complet aux usagers et la continuité du service public, avec la mise en place du centre périnatal de proximité (plus de 3000 consultations en obstétrique/gynécologie), l'organisation de transports sécurisés et la consolidation des services d'urgence.

Dans le cadre de ce plan d'actions, le préfet a par ailleurs inauguré un nouveau scanner au centre hospitalier de Die, permettant désormais au centre hospitalier de Die d'être doté d'un équipement répondant aux dernières avancées technologiques en matière d'imagerie médicale et qui vient compléter le plateau technique d'imagerie, en soutien en particulier du service d'urgences de Die. Son coût (plus de 700 000 euros est entièrement pris en charge par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.







Préfecture de la Drôme  
3 boulevard Vauban  
26030 Valence Cedex 9

04.75.79.28.00



prefecture@drome.gouv.fr



[www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)



Préfet de la Drôme



@Prefet26